

FUIR LA DICTATURE CHILIENNE

HISTOIRE. Dès 1973, la Suisse accueille des réfugiés du Chili. Illégalement aussi.

Le 11 septembre 1973, le gouvernement socialiste de Salvador Allende est renversé par le général Pinochet. En Suisse, partis de gauche, Eglises, médias et une grande partie de l'opinion s'inquiètent de la répression qui s'abat sur place. Pressé d'agir, et après moult atermoiements, le Conseil fédéral accordera asile à la mi-octobre à quelque 200 réfugiés du Chili. Une *Sonderaktion* (action spéciale), justifiera-t-il, en raison de la tradition humanitaire du pays.

Solidarité. A lire Maurizio Rossi, la réalité est autre. D'une part, il y a les chiffres. En 1968, 13 500 Tchécoslovaques se réfugiaient en Suisse. Leur chance? Ils fuyaient le communisme, alors que, cinq ans après, les réfugiés du Chili quittaient un pays dirigé par une junte pas si dérangeante que cela, selon l'ambassadeur suisse à Santiago. D'autre part, Berne ira choisir sur place les «bons» réfugiés, évitant avec soin les «gauchistes», pourtant pourchassés et torturés par les hommes de Pinochet. Comme écrit l'historien, «la volonté de porter secours à des personnes en danger n'a jamais été un facteur déterminant» de cette *Sonderaktion*. Il s'agissait de préserver les apparences d'une «Suisse terre d'asile». Rien de plus.

A l'inverse, la solidarité des Suisses – comme au Tessin – permettra, entre 1973 et 1976, d'héberger clandestinement près de 400 Chiliens traqués par les putschistes. Maurizio Rossi documente admirablement la lutte de ce que fut le mouvement de l'*Action places gratuites* de l'abbé Cornelius Koch. Un mouvement qui révèle, par ses échanges avec Berne et le conseiller fédéral Kurt Furgler, le

double jeu des autorités fédérales sur l'asile. **YVES STEINER**



Solidarité d'en bas et raison d'Etat (1973-1976).
Maurizio Rossi.
Editions Alphil, 2008.